

LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE



OBSERVATOIRE DES ESPÈCES
À ENJEUX
POUR LA SANTE HUMAINE

Dans ce numéro

Gare aux pollens et à la sève de l'Ailante : l'arbre qui colonise les villes

Résultats du concours de dessin à l'occasion des journées de lutte contre les ambrosies

Dérèglement climatique : une aubaine pour les ambrosies

GARE AUX POLLENS ET À LA SÈVE DE L'AILANTE : L'ARBRE QUI COLONISE LES VILLES

Vous l'avez sans doute déjà croisé : l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) est un arbre originaire de Chine, introduit en France au 18ème siècle et qui est aujourd'hui présent sur la majorité du territoire. Il jouit d'une capacité d'adaptation étonnante et préfère les espaces anthropisés comme les friches, bords de chemins de fers, bords de routes, etc. Il peut même pousser entre les failles du béton. Il supporte sans difficulté la pollution urbaine et grâce à sa grande capacité de reproduction se multiplie et s'installe rapidement dans de nouveau milieu.

Cet arbre est bien connu pour être une **espèce exotique envahissante** (EEE) au regard de sa prolifération sur le territoire national et de ses impacts, tant sur la biodiversité que sur les infrastructures (linéaires, ou en milieu urbain). Il est à ce titre inscrit depuis 2019 sur la liste des espèces préoccupantes pour l'Union européenne (voir la page dédiée sur le site du centre de ressources sur les EEE). L'ailante n'est pas classé au titre d'espèce exotique envahissante en France.

Moins connu chez cette espèce, son impact sur la santé humaine est documenté, notamment dans les travaux de Mousavi et al. (2019)¹. En effet, d'avril à juin, l'ailante libère un grand volume de grains de pollen : jusqu'à 300 000 par individu ! **Ce pollen transporté par le vent a été signalé comme un aéro-allergène émergent dans le monde entier.** Il peut provoquer de graves réactions allergiques chez les personnes sensibilisées. Le **contact avec la sève peut également provoquer des irritations cutanées.**

Attention donc avant toute intervention : il est conseillé de porter des équipements adaptés.



Sciences

RÉSULTATS DU CONCOURS DE DESSIN À L'OCCASION DES JOURNÉES DE LUTTE CONTRE LES AMBROISIES

Félicitations à Laura, Claire et Adam, nos trois gagnants du concours de dessin organisé par l'Observatoire à l'occasion des Journées de lutte contre les ambrosies 2022 !

Ces trois dessins ont été choisis grâce aux votes des internautes sur les réseaux sociaux de l'Observatoire. Retrouvez-les en grand format en cliquant sur les dessins ci-dessous. Merci à tous les participants pour vos œuvres !

Actualité

N°14 AOÛT 2022

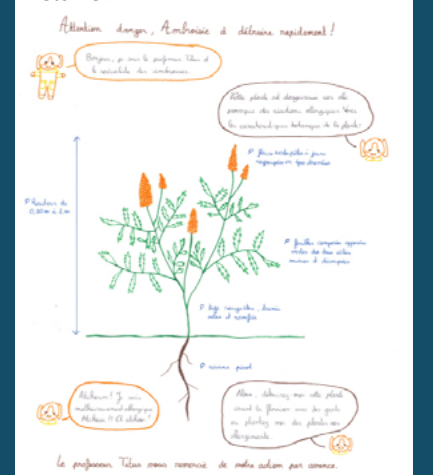
Laura



Adam



Claire



Le dérèglement climatique représente un véritable danger pour la santé humaine : canicules, épidémies, catastrophes naturelles, etc. Tandis que certaines espèces sont extrêmement impactées, d'autres peuvent au contraire tirer parti des nouvelles conditions qui se mettent en place. Malheureusement pour nous, les ambrosies appartiennent à ces dernières espèces avantagées. En effet, le changement climatique participe vraisemblablement à augmenter leur présence et leur allergénicité.

L'idée est simple : l'augmentation de la température moyenne favorise la **sélection et la multiplication** d'espèces tolérantes à la chaleur et à la sécheresse. C'est le cas des ambrosies : à l'échelle de l'Europe, on observe une **migration** de certaines espèces d'ambrosies vers le Nord à mesure que le climat évolue.

Pour illustrer ce phénomène, on peut s'appuyer sur les estimations d'évolution de la zone d'habitabilité de ces espèces (Fig.1 ci-dessous). L'Ambrosie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*) et l'Ambrosie à épis lisse (*A. psilostachya*) voient ainsi leur aire de répartition évoluer de plus en plus vers le nord de l'Europe selon le scénario utilisé par les scientifiques. L'étude présente un scénario analogue pour l'Ambrosie trifide (*A. trifida*).

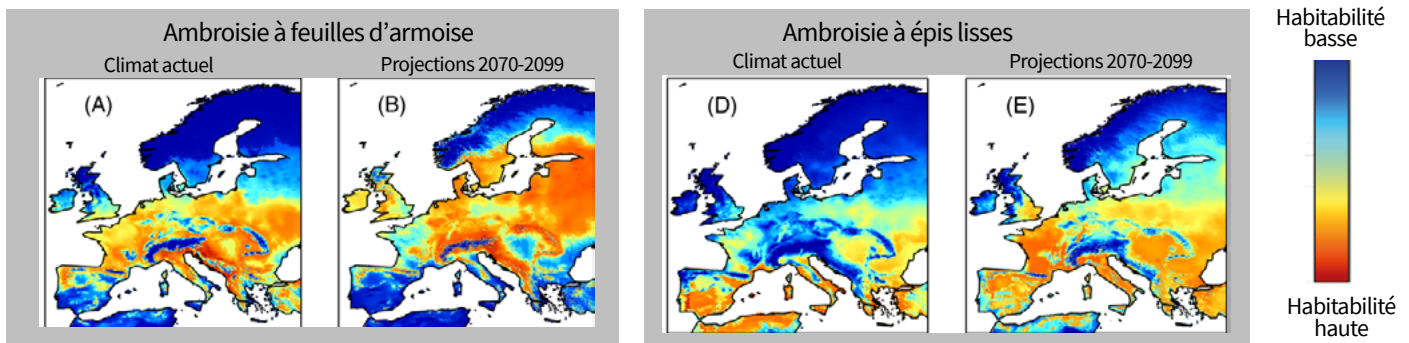


Figure 1 : habitabilité de *A. artemisiifolia* (A-B) et de *A. psilostachya* (D-E) en Europe dans les conditions climatiques actuelles et futures (projection pour les années 2070-2099 selon le scénario RCP 6.0). (Modifié depuis Rasmussen et al.³, Creative Commons CC-BY 4.0).

Dans un article paru au sein de la revue *Allergo Journal International*², une équipe de chercheurs allemands explique qu'outre l'augmentation de sa population, l'Ambrosie à feuilles d'armoise profite aussi d'une extension de sa période de croissance due à la quantité de CO₂ dans l'air : **elle produit ainsi du pollen plus tôt et pendant une plus longue période.**

Différents éléments provoquent par ailleurs une **augmentation du potentiel allergique** de son pollen. Tout d'abord, ce dernier peut se lier aux polluants présents dans l'air (particules fines, diesel, etc) ce qui en augmente l'allergénicité. Aussi, on observe qu'en **périodes de stress** (provoquées par la sécheresse, la concentration anormale de CO₂, etc), les Ambrosies à feuille d'armoise produisent un pollen plus chargé en allergènes.

Le réchauffement climatique favorise ainsi la colonisation de certaines populations d'ambrosie sur le territoire, participe à l'augmentation de la concentration de pollen dans l'air, et à une intensification de leur allergénicité. La part de la population sensible à cette allergie va ainsi nécessairement augmenter au cours du temps.

L'INFO EN +

En tant qu'espèces dites « thermophiles », les chenilles **processionnaires** du pin et du chêne sont elles aussi globalement avantagées par le réchauffement climatique (voir [lettre de l'Observatoire N°8 Février 2022](#)). On observe ainsi une augmentation moyenne de leur population au cours du temps. Certaines études⁴ tendent toutefois à montrer qu'elles ont du mal à **s'adapter à la forte variabilité climatique** de nos périodes estivales (pics de chaleur extrêmes) : on constate ainsi une baisse de leur fécondité et de leur taux d'éclosion durant ces périodes.

EN BREF

- **Ambrosie** : Deux nouveaux arrêtés préfectoraux ambrosies ont été publiés pour les départements du Val d'Oise (Ile de France) et l'Aveyron (Occitanie). [Retrouvez la liste des arrêtés préfectoraux ambrosie en France sur ambrosie-risque.info.](#)
- **Chenille processionnaire** : Suite au classement en avril 2022 des Processionnaires du pin et du chêne comme organismes dont la prolifération est nuisible à la santé humaine, deux arrêtés préfectoraux ont été publiés pour la première fois en France dans les départements des Ardennes et de Meurthe-et-Moselle (Grand-Est). [Retrouvez la liste des arrêtés préfectoraux chenilles processionnaires en France sur chenille-risque.info](#)

SOURCES D'INFORMATION

1. MOUSAVI et al. (2019) [Mousavi et al. \(2019\) Year-to-year variation of the elemental and allergenic contents of *Ailanthus altissima* pollen grains: an allergomic study](#)
2. LUSCHKOVA et al. (2022) [Climate change and allergies](#)
3. RASMUSSEN et al. (2017) [Climate-change-induced range shifts of three allergenic ragweeds \(*Ambrosia* L.\) in Europe and their potential impact on human health](#)
4. JETSKÉ DE BOER et al. (2020) [Range-Expansion in Processionary Moths and Biological Control](#)

RÉDACTION :

Marilou MOTTET
Alice SAMAMA
Léa VAILLANT
Tristan GRAUSI



CONTACT :

especes-risque-sante@fredon-france.fr
Tél : +33 (0)1 53 83 71 76
Retrouvez l'actualité de l'Observatoire sur nos réseaux sociaux .



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables [ici](#)